

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Connais-tu les chiffres ?

1. En France, chaque année, le nombre de femmes qui subissent un viol est de :

- 94000
- 9400
- 940

94000, soit 250 par jour, environ 1 toutes les 6 minutes.

2. En France, la proportion des personnes ayant subi des violences sexuelles dans leur enfance est de :

- 1/2
- 1/30
- 1/6

1/6, soit 16% de la population.

3. En France, le pourcentage de femmes ayant subi du harcèlement sexuel au travail est de :

- 1,5%
- 32%
- 7%

32%, presque 1 femme sur 3, ce qui signifie que tous les espaces de travail publics ou privés sont potentiellement concernés.

4. En France, savez-vous combien de femmes ont déjà subi une violence sexuelle ?

- 1/7
- 1/100
- 1/2

1/2, ce qui démontre qu'il n'y a pas de profil type de femmes qui subissent des violences sexuelles, face à celles qui ne pourraient jamais en subir. Cela signifie aussi que tout le monde connaît au moins 1 victime dans son entourage proche.

5. Cette année, le nombre de femmes ayant été tuées par leur conjoint ou ex conjoint est de :

- 99
- 19
- 59

99. On est dans moyenne annuelle des féminicides en France. Ce sont des femmes de tous âges, parfois tuées devant leurs enfants, souvent parce qu'elles avaient quitté ou étaient sur le point de quitter leur conjoint. 30% des femmes assassinées par conjoint ou ex conjoint avaient porté plainte pour violences conjugales. Certaines l'avaient fait plusieurs fois.

6. En France, le nombre de femmes ayant subi une excision (mutilation génitale consistant à amputer la partie externe du clitoris) est de :

- 125 000
- 500
- 1500

125000 femmes sur le territoire français, 200 millions dans le monde. Une petite fille toutes les 6 minutes. Parfois, l'excision est doublée d'une infibulation, consistant à découper les grandes lèvres et les coudre ensemble afin qu'elles se soudent. Une femme excisée peut bénéficier en France d'une réparation chirurgicale totalement prise en charge.

7. Le nombre d'agressions sexuelles en France (toucher les fesses, les seins, embrasser sans que la personne soit consentante...) est de :

- 2700
- 55 3000
- 24 000

55 300. Ce chiffre est sous-estimé parce que les femmes hésitent à porter plainte à cause de la banalisation et de la minimisation de ces actes.

Pour rappel, une « main aux fesses » n'est pas un simple « attouchement », un « baiser volé » n'est pas romantique, et un « frotteur » dans le métro n'est pas un aléa des transports en commun : ce sont des agressions sexuelles punies par la loi.